Fiche d'information Résistant

Photos
- unnamed-e16042480579191-5.png

Genre
Homme

Nom
ANDUZE-FARIS

Prénom
Claude André Gustave

Nom et Prénom(s)
ANDUZE-FARIS Claude André Gustave

Chronologie
1941

Statut
- FFC
- DIR

Date de naissance
30/08/1925

Commune
Le Havre

Département / Pays
76

Lieu
Le Havre - 76

MPLF
- MPLF

Mort pour la France
22/12/1944 à Bergen Belsen

Parcours dans la résistance

Claude ANDUZE-FARIS, fils de Gustave Anduze-Faris et de Arlette Grosos, est né au Havre le 30 aout 1925. Son père Gustave (1892-1965) fut secrétaire général de la Marine marchande, président des Messageries maritimes de 1948 à 1961 et de la Compagnie générale transatlantique de 1961 à 1963, vice-président du Comité central des Armateurs de France.

En 1933, ses parents sont domiciliés 35 rue Barbet de Jouy à Paris 7e. De janvier 1938 à juin 1941, Claude est interne au collège Stanislas. Ayant quitté cet établissement à la suite d'une fugue, il se rend à Caen où demeurent ses grands-parents.

Sophie Beauvais : « *Il est arrêté une première fois le 22 novembre 1941 à Cabourg (Calvados), par la Feldgendarmerie, "à la suite d'une distribution de petits papillons sur lesquels étaient inscrits des vers au désavantage des autorités allemandes". Il a prétendu vouloir rejoindre son grand-père au Havre en longeant la côte. Il a été libéré le 5 janvier 42 avec des "motifs d'atténuation de peine : jeunesse et légèreté enfantine" : "Milderungsgründe: Jugendlichkeit und kindlicher Leichtsinn)", comme en témoigne d'ailleurs aussi le Commandant du Chayla*".

Le témoignage écrit en 1953 par Edouard Blanquet du Chayla, capitaine de frégate en retraite, commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, décoré de la Navy Cross et de l'ordre du British Empire délivre une autre version de cette première arrestation :
« en octobre 1942, j'avais la charge du jeune Anduze-Faris Claude… , dont les parents… étaient à l'époque à Dakar. Le jeune Anduze-Faris avait travaillé pour la moisson dans une ferme m'appartenant, sise à « la Gaulerie », commune de La Ferté-Loupière (Yonne), et exprimé à plusieurs reprises son intention de passer par l'Espagne pour s'engager dans les Forces de la France Libre. Il avait d'ailleurs déjà tenté, au début de 1942, de passer en Angleterre, et avait été arrêté par les Allemands aux environs de Caen. Vu son âge, il avait été rendu à sa mère, encore à Paris à l'époque, par le Tribunal de la rue Boissy d'Anglas. Quoi qu'il en soit, avec l'accord de ses parents, je l'avais renvoyé à la rentrée des classes, chez Monsieur Liot, professeur à Caen, pour poursuivre ses études et préparer son baccalauréat.
Vers le 20 octobre, je reçus avis de Monsieur Liot que le jeune Anduze-Faris était parti en disant à ses camarades qu'il allait s'engager dans les Forces françaises libres ».
Je fis immédiatement des recherches. Les recherches furent vaines jusqu'au moment où une lettre adressée de Bordeaux à sa mère arriva à Paris. Dans cette lettre, le jeune Anduze-Faris exprimait sa joie d'avoir réussi à gagner Bordeaux et d'être sur le point de s'embarquer pour aller s'engager dans les Forces françaises libres en Afrique. C'est à ce moment précis hélas, que lui et plusieurs camarades furent arrêtés et emprisonnés au Fort du Hâ…. La lettre écrite par Andus-Faris a du être détruite parce que sa mère, menacée d'être dénoncée en 1943 après son retour de Dakar, risquait elle aussi d'être arrêtée par la Gestapo.
En aout 1943 (le 24 janvier 1943), le jeune Anduze-Faris fut déporté en Allemagne et du wagon, laissa tomber une lettre dans laquelle lui et un de ses camarades, exprimaient leur foi dans la victoire finale, malgré leurs souffrances présentes. Cette lettre me parvint à Paris, grâce au dévouement d'un cheminot qui l'avait ramassée aux environs de Creil. Cette lettre, remise à la mère du jeune Anduze-Faris, dut également être détruite en 1943 pour les raisons invoquées plus haut, mais je certifie l'avoir lue comme j'ai lu la lettre de Bordeaux et les cartes qu'il a adressées pendant sa longue et dure captivité à Oranienburg près de Berlin où, malade et ayant contacté la tuberculose, il n'abandonna jamais son indomptable esprit de Résistance. Il cessa de donner de ses nouvelles en juillet 1944. Affecté en 1944, à la demande de l'Amiral Muselier à la mission navale de contrôle en Allemagne, j'essayai à Berlin en août 1945 d'obtenir des nouvelles du jeune Anduze-Faris, dont le camp était en zone russe mais ne pus y parvenir. C'est seulement récemment que sa mère a obtenu confirmation : qu'évacué d'Oranienburg, il était mort à Bergen Belsen.

Je répète et déclare sur l'honneur que c'est pour faits caractérisés de résistance à l'occupant que le jeune Anduze-Faris a été arrêté, déporté et est mort dans les camps allemands.
Mon fils de Blanquet de Cheyla Jean, ami intime de Claude Anduze-Faris, ayant réussi à passer en Espagne en octobre 1943, engagé volontaire dans l'armée d'Afrique, sous-lieutenant de réserve, blessé en Indochine, Croix de guerre, certifie avec moi la présente déclaration".
Fait à Paris le 20 avril 1953.

Les principales dates de son arrestation à son décès :

Selon un courrier de la Direction du Gouvernement français en territoire occupé du 30 juin 1943, il est arrêté à Bordeaux par les autorités allemandes avec quelques camarades le 20 octobre 194*2 "après avoir avoué avoir eu l'intention de se rendre clandestinement en Espagne afin de se mettre à la disposition de puissances ennemies".*
A l'époque, son père est officier de marine à Dakar et sa mère rentre en France pour connaitre le lieu de détention de son fils.Il fut interné au Fort du Hâ (cellule 35), puis à Compiègne, en janvier 1943.
Claude ANDUZE- FARIS est déporté par le convoi de Compiègne du 23 janvier 1943 au KL Oranienburg-Sachsenhausen (matricule 58422, block 40).
Sophie Beauvais indique qu'il fut transféré à « Baigne-Belsen ».
Il aurait été ensuite affecté au kommando Heinkel.

Il est décédé le 22 décembre 1944 d'une affection pulmonaire (tuberculose) à Bergen-Belsen en Allemagne.La mention Mort pour la France a été apposée sur son acte de décès.

Il a obtenu le titre de Déporté politique et le statut de DIR..

Distinction : Médaille de la Résistance à titre posthume (1959).

Mémoire : une plaque commémorative comportant son nom se trouve à l'église Saint-François-Xavier Paris 7e (Relevé n° 31062, Memorial Genweb).

Marie-Odile Beauvais a écrit "Le secret Gretl», paru chez Fayard, récit qui se présente comme une enquête en Allemagne sur une fille issue d'une première union de son grand-père. On y croise le destin de Claude Anduze-Faris (fils de Gustave, 1892-1965, X 1913), résistant, déporté à Bergen-Belsen et mort là-bas en 1945 à 19 ans : le livre contient aussi, sur quelques pages, une correspondante inédite de C. Anduze-Faris à sa famille, traduite et commentée par l'auteur.

Rédacteur : F. Roumeguère, notice mise à jour en septembre 2023 selon les informations reçues de Madame Sophie Beauvais.

Documents annexés : pièces du dossier AC 21 P 418362 (D. Fouache) - pièces du dossier GR 16 P 13473 (I. Duhamel)

xresistance overblog

Dictionnaire des Victimes du nazisme en Normandie

Décorations
- Médaille de la résistance

SHD Vincennes
GR 16 P 13473

SHD Caen
AC 21 P 418362

Archives du collectif
GR 16 P 13473 (I. Duhamel) - AC 21 P 418362 (D. Fouache) - Liste 76 des Médaillés de la résistance (M. Baldenweck)

Photothèque / Documents annexes

- Secret-Gretl.jpg
- IMGP7724.jpg
- IMGP7723.jpg
- IMGP7721.jpg
- IMGP7710.jpg
- IMGP7696.jpg
- IMGP7688.jpg
- IMGP7681.jpg
- IMGP7676.jpg
- IMGP7667.jpg
- IMGP7663.jpg
- IMGP7662.jpg
- 75-19832-1.jpg
- ANDUZE-FARIS-Claude-GR-16-P-13473-1.jpg
- ANDUZE-FARIS-Claude-GR-16-P-13473-7.jpg
- ANDUZE-FARIS-Claude-GR-16-P-13473-4.jpg

Mise à jour
10/12/2020